

## Décision n° 67 portant nomination des membres du comité de direction

### **La directrice générale de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS),**

Vu le décret n° 2007-240 du 22 février 2007 portant création de l'Agence nationale des titres sécurisés, modifié par le décret n°2024-146 du 26 février 2024, notamment son article 11 ;

Vu le décret du 2 octobre 2020 portant nomination de Mme Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC en qualité de directrice de l'Agence nationale des titres sécurisés ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'ANTS n° 240308-03 du 8 mars 2024 relative à la réorganisation de l'ANTS

### **Décide**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés :

- Directrice adjointe de l'ANTS et directrice des services aux usagers (DSAU), Madame Pascale SAUVAGE, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 ;
- Directeur de l'identité, des services de confiance et de la production (DISCOP), Monsieur Florent TOURNOIS, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 ;
- Directeur de la circulation et des applications transverses (DCAT), Monsieur David LECORNU, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 ;
- Cheffe du service de sûreté et de sécurité des systèmes d'information (3SI), Madame Jennifer BOISSEAU, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 ;
- Secrétaire général (SG), Monsieur Bruno JACQUET, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024.

#### **Article 2**

Le secrétaire général ainsi que tous les agents de l'ANTS concernés par la présente décision sont chargés de son exécution. La décision leur sera notifiée et publiée sur le site intranet de l'ANTS.

Fait le 25 mars 2024.

**Anne-Gaëlle BAUDOUIN**